



Bulletin d'information Communal N°14

Ce bulletin fait le bilan de l'année 2020 et 2021
Je vous en souhaite une bonne lecture.

Eric MALHERBE, maire



Drone hiver 2020/2021

Au sommaire :

-Extrait des dépenses 2021	Pages 2 à 5
-Aménagement de l'ancienne école de Marchastel	Page 6 et 7
-Création d'un wc public à Marchastel	Pages 8
-déviation de la canalisation d'eau des gerles et du moulin de sarral	Pages 9
-Rénovation du petit four de Rieutort d'Aubrac	Page 10
-Achat de pierres et aménagement de Rieutort	Page 11 à 12
-Délibérations municipales de 2020	Page 13
-Délibérations municipales de 2021	Page 14
-Evénements en 2021 sur la commune	Page 15 à 19

Résumé des dépenses réelles de 2021

Il s'agit des dépenses et des recettes réelles effectuées en 2021

BUDGET PRINCIPAL

Extrait de la section de fonctionnement : Dépenses 2021

Charges à caractère général : 55065.36 €

Voirie	26088
Electricité	4602.16
Fuel	4983.71
Fournitures administratives	43.80
Fêtes et cérémonies	488.13
Timbres	20.40
Frais de télécommunications	684.05
Remb. CCAL (matériel de déneigement de la communauté des communes)	7225

Charges de personnel : 15983.05 € dont 2815€ pour le déneigement

Autres charges de gestion courante : 18346.42 €

Indemnité des élus	13748.69
Service d'incendie	2956.80
Cantine et ramassage scolaire	634.54

Charges financières : 0 (intérêts d'emprunts)

Total des dépenses réelles : 89 434.83 € (70 193.15 € en 2020)

Le coût total du déneigement en 2021 est de 10 040€

Pour la voirie, les dépenses sont les suivantes : fauchage 1324€, emplois partiel 24774€

La commune récupère la TVA sur la voirie.

L'augmentation des dépenses par rapport à 2020 s'explique par 24774 € de réfection de route. La commune n'en avait pas fait en 2020 2019 et 2018

Extrait de la section de fonctionnement : Recettes 2021

Impôts et taxes 35 276.21
 Dotations de l'état 51108
 Revenus des locations 14066.77

Total des recettes réelles : 108 673.94€

Excédent de fonctionnement sans l'eau : 11 016.15 €

Versement du budget de l'eau vers le budget principal 29 000 €

Evolution de la baisse des dotations

VARIATION DES DOTATIONS DE L'ETAT

	2021	2018	2017	2016	2015	2014
DGF	40273	40748	40999	43 941	46 884	49 689
DSR	10835	10668	10427	9 895	9 467	8 972
TOTAL	51108	51416	51426	53 836	56 351	58 661

Extrait de la section d'investissement : Dépenses 2021

Il s'agit des différents programmes d'investissement de la commune qui sont réalisés sur plusieurs années :

- Ordinateur et informatique	1273 €
- Rénovation école de rieutort salle de bain et radiateurs	12048.01 €
- Rénovation chemin de la carrière	5038.61 €
- Sécurisation montée de la Tourre sur 100 mètres	30435.60 €
- Démolition et transport de pierres pour l'aménagement de Rieutort	4224 €
- Achat de pierre pour l'aménagement de Rieutort	5000 €
- Acompte voirie Malbouzon Rieutort	6488.54 €

Charges financières : 0 €

Il s'agit du remboursement des emprunts, la commune n'a plus d'emprunts

Total des dépenses réelles : 67 146.32 €

Extrait de la section d'investissements : Recettes 2021

Subvention amende de police (montée de la Tourre)	3500
FCTVA	39630
Avance de subvention du département pour les 300 m d'enrobé de Malbouzon à Rieutort (La moitié de 6977€, l'autre moitié sera perçue en 2022)	3488.50
Avance de subvention du dép pour la voirie du village de Rieutort	8683.50

COMPTE ADMINISTRATIF 2021**BUDGET EAU***Extrait de la section d'exploitation : Dépenses 2021*

Entretien du réseau, analyse, sdee	6448.29
Taxes Agence de l'eau	1673

Extrait de la section d'exploitation : Recettes 2021

Vente eau	23273.85
Location compteurs	1580
Taxes pour le compte de l'agence de l'eau	2784.72
Subventions SDEE	1398.88

Extrait de la section d'investissement : Dépenses 2021

Il s'agit des programmes d'investissement :

Pose compteurs, programme 22	0
------------------------------	---

Extrait de la section d'investissements : Recettes 2021

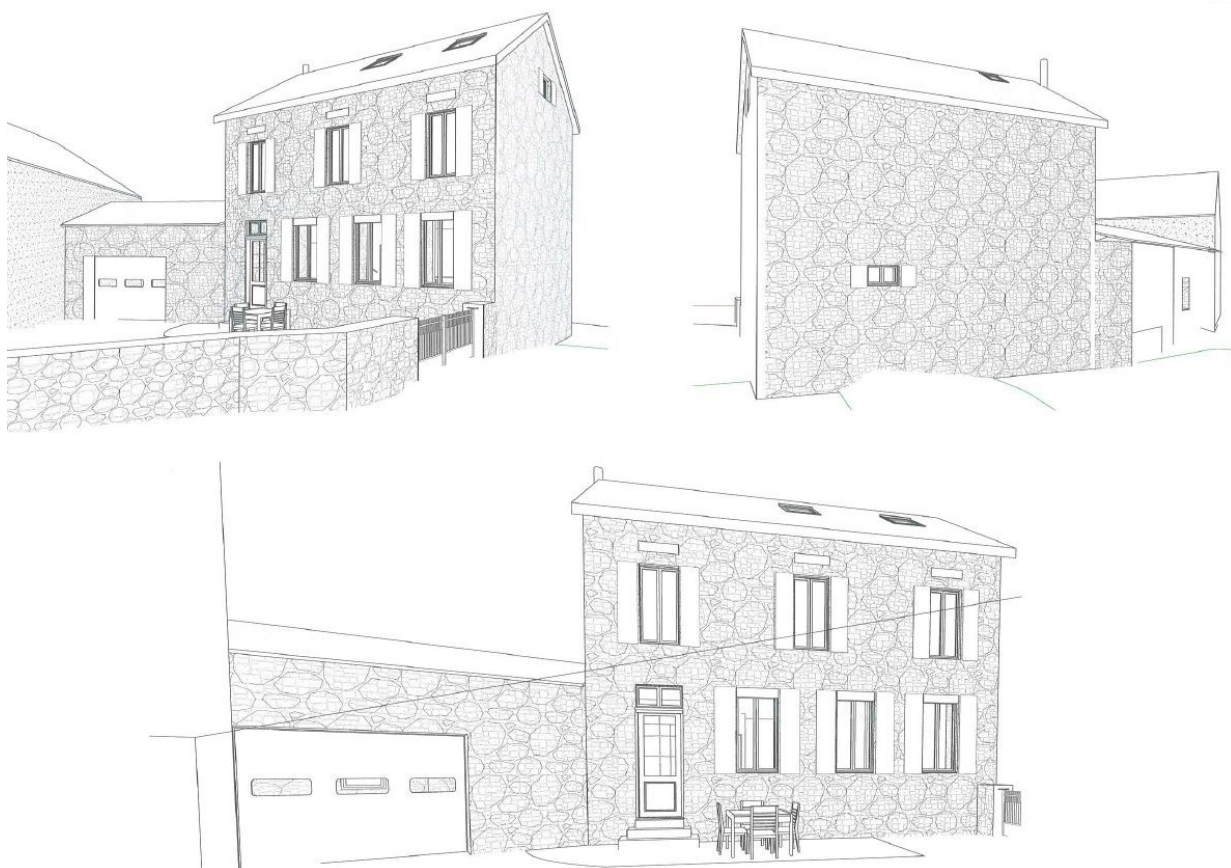
Subventions	0
-------------	---

Aménagement de l'ancienne école de MARCHASTEL

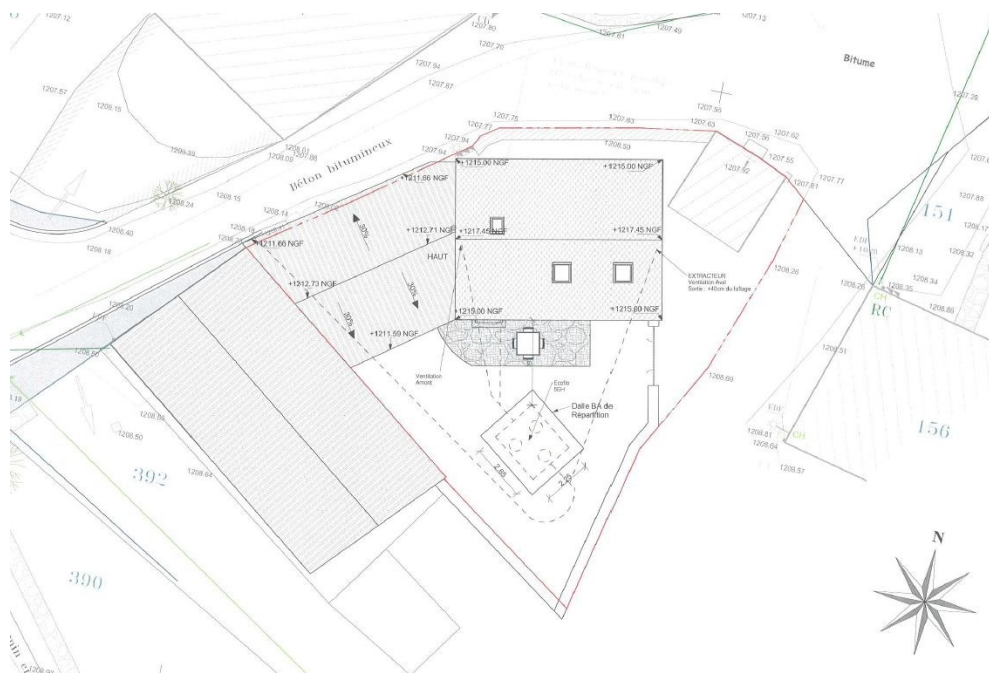
L'école de MARCHASTEL est libre de tout locataire depuis le 1er octobre 2021.
La maison est inhabitable.

Il a été décidé par le conseil municipal la rénovation totale du bâtiment :

- reconstruction complète de l'intérieur du bâtiment avec démolition du mur intérieur
- construction de 3 chambres
- construction d'un garage communal accolé à gauche de la maison
- installation d'une chaudière à granulés avec un silo
- installation d'une fosse septique autonome.
- l'extérieur de la maison est en bon état.



Aménagement de l'ancienne école de MARCHASTEL



-**Le garage** sera construit en premier lieu et fera l'objet d'une demande de subvention en 2022 (et devrait être construit en 2022/2023).

-Aux contrats territoriaux du département (subvention demandée 30%)

-À l'état (DETR) pour 50%

Les travaux sont estimés à 79 650 € HT hors maîtrise d'œuvre et imprévus, pour 60 m² intérieur.

L'éventualité de construire « un demi » garage a été abandonnée car non subventionnée.

Le garage sera un **garage communal** où seront stockés le barnum, les chaises, les panneaux électoraux....

Le projet ne se fera que si la commune a les subventions de l'état et du département.

-**La maison** fera l'objet d'une demande de subvention en 2023

-au fond de réserve d'envergure du département (montant max de 32 000€)

-à la DETR pour un forfait de 30 000 €

-à la région pour 5000€ + 6000€ pour la valorisation patrimoniale du bâtiment + 2000 € pour un logement « social » + 5000 € de zone montagne, soit 18 000 €

La totalité des aides devraient être de 80 000 €

Pour la maison, il s'agit de forfait d'aides, pas de pourcentage du projet.

Coût estimé pour la maison est 229 000 € HT hors maîtrise d'œuvre et imprévus.

La commune empruntera pour la réalisation du projet sur 10 ans .

Création d'un WC public à MARCHASTEL (prévision 2024)

En 2022, en accord avec le conseil municipal, il a été inscrit aux contrats territoriaux du département la création d'un WC-GARAGE communal au dessus du parking.

Le coût estimé est de 120 000 € TTC avec la fosse septique autonome.

Ce coût est totalement surestimé, mais il faut inscrire une somme aux contrats territoriaux.

La commune demandera 50% à l'état et 30% au département.

Nous aurons plus de précisions avec une première ébauche du CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) au 1er trimestre 2022.

La commune doit inscrire ses projets pour 4 ans pour les contrats territoriaux, le projet du wc public sera présenté à l'état en 2024.

Selon le coût de rénovation de l'ancienne école, ce projet sera réétudié en 2023/2024.
Ce projet n'est pas prioritaire.

Le planning de demande à la DETR (état) sera :

- En 2022 garage communal de l'école de MARCHASTEL (demande faite)
- En 2023 Rénovation de l'école de MARCHASTEL
- En 2024 Construction d'un wc-garage-local technique à Marchastel (éventuellement)

Les négociations autour des contrats territoriaux se feront le 4 avril, on peut espérer que le garage communal sera retenu (priorité 1), par contre, le WC public n'a aucune chance d'être retenu par le département car la demande de subvention des communes pour notre communauté de communes est de 2.4 millions d'euros pour 836 000 euros disponibles!

Déviaton de la canalisation d'eau qui passe sous la carrière de Rieutort d'Aubrac

Le bilan des fuites sur le réseau de Marchastel est de 1.3 m3/ heure
Soit 11388 m3/an pour environ 19 km de canalisation.

Pour alimenter les Gerles et le moulin de Sarral, la canalisation passe au milieu de la carrière Salles et fils. Cela a déjà posé un problème lors d'une fuite.

Il continue a y avoir une fuite sous la carrière et il serait très compliqué en cas de rupture de la canalisation d'intervenir.

Pour sécuriser les Gerles et le moulin de sarral, il a été décidé de contourner la carrière coté nord, la canalisation passera sur la parcelle de Mr et Mme SALLES après signature d'une servitude de passage.

Les travaux ont déjà commencé en 2020, la traversée sur la parcelle de Mr et Mme Salles se fera en 2022.

Projet 2022 rénovation du vieux four à pain à Rieutort d'Aubrac



La commune a pour but de le restaurer et de conserver le patrimoine communal.

Le devis du four est de 43 523 € HT

La subvention obtenue de la région est de 14 333.64 € HT

La subvention obtenue de l'état est de 22 586 € HT

Les travaux devraient avoir lieu en 2022.

En 2021 achat de pierres pour les calades de Rieutort d'Aubrac :

100 m3 de pierres sont stockées sur la route en sortie de Rieutort.

La commune en achètera environ 30 m3 de plus, elles seront plus petites.

Une entrée de grange en clef de voute est aussi stockée sur la place de Marchastel pour le futur WC-Garage.



Aménagement du village de Rieutort, pourquoi tant de retard?

Le précédent journal communal a traité longuement du nouvel aménagement du village de Rieutort.

La commune a reçu enfin l'accord de subvention de la DETR, et cela au bout de 4 ans! Cela n'est pas un problème pour la subvention du département, elle était valable 3 ans à partir de 2018, année où elle a été accordée. Le COVID a rajouté un an, et la subvention n'a vraiment été validée qu'en 2021.

La commune a jusqu'à octobre 2023 pour réaliser les travaux pour le département. Par contre, la commune a perdu la subvention de la région (obtenue en 2018) à cause des délais. Un nouveau dossier a été constitué en octobre 2021 identique au précédent. L'appel d'offre sera lancé début avril 2022 avec le début des travaux en 2022.

La subvention demandée à la région est de 46 154.74 HT €. Elle devrait être attribuée en avril 2022.

Délibérations municipales 2020

- 01-2020 élection du maire
- 02-2020 indemnité du maire et de l'adjoint
- 03-2020-délégations
- 04-2020-Désignation membres syndicat PNR
- 05-2020-Délégués au SDEE
- 06-2020-représentant Syndicat mixte Lozère Numérique
- 07-2020-représentant Lozère ingénierie
- 08-2020 Location Biगतelle
- 09-2020 location tourre
- 10-2020-conseiller à la défense
- 10-2020-conseiller à la défense
- 12-2020 Approbation des comptes de gestion
- 13-2020 Approbation des comptes administratifs 2019
- 14-2020 affectation de résultat budget communal
- 15-2020 Affectation résultat AEP
- 16-2020 liste des subventions pour 2020
- 17-2020 Vote du taux des taxes
- 18-2020 Reversement excédent 2019 du budget eau
- 19-2020 Décision tarifs emplacement au columbarium au cimetière
- 20-2020 Election des membres de la commission d'appel d'offre
- 21-2020 Election des membres de la commission communale des impôts
- 22-2020 contrat territoriaux
- 23-2020 télégestion des réseaux d'eau et d'assainissement
- 24-2020 Travaux de dallage au Columbarium
- 25-2020 Décision modificative n°1 Budget principal
- 26-2020 Décision modificative n°2 Budget principal
- 27-2020 Décision modificative n°3 Budget principal
- 28-2020 opposition transfert urbanisme
- 29-2020 Redevance d'occupation domaine public ENEDIS
- 30-2020 Contribution des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement école privée de Nasbinals
- 31-2020 Désignation membre commission locale d'évaluation des charges transférées
- 32-2020 groupement commande signalétique
- 33-2020 Locations Logements 2021
- 34-2020 groupement de commande SDEE

Vous pouvez consulter ces délibérations sur le site de la commune

www.marchastel.com

Délibérations municipales 2021

- 01-2021 Approbation des comptes de gestion
- 02-2021 Approbation des comptes administratifs 2020
- 03-2021 Avenant 2 MNT mutuelle
- 04-2021 Liste des subventions pour 2020
- 05-2021 Vote du taux des taxes (annulée suite à la réforme de la taxe d'habitation)
- 06-2021 Prévoyance du personnel communal
- 07-2021 Contrats territoriaux 2021
- 08-2021 Vote du taux des taxes
- 09-2021 Affectation de résultat budget communal
- 10-2021 Affectation de résultat budget eau
- 11-2021 Amendes de police, sécurisation de la montée à la Tourre.
- 12-2021 PATA 2021 (entretien voirie)
- 13-2021 Reversement de l'excédent 2020 du budget de l'eau
- 14-2021 Redevance d'occupation du domaine public ENEDIS 2020
- 15-2021 Table d'orientation au roc des loups
- 16-2021 Location Biagatelle
- 17-2021 Location tourre
- 18-2021 Achat de pierres pour l'aménagement de Rieutort d'Aubrac.
- 19-2021 Groupement commande énergie SDEE
- 20-2021 Redevance occupation des sols ENEDIS 2021
- 21-2021 Déviation conduite d'eau
- 22-2021 Travaux à l'école de MARCHASTEL
- 23-2021 Convention table
- 24-2021 Contribution des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement école privée de Nasbinals
- 25-2020 Locations Logements communaux 2021
- 26-2021 Location parcelle Biagatelle
- 27-2021 Servitude passage d'une canalisation d'eau sur parcelle A272
- 28-2021 Décision modificative n°1 sur le budget principal
- 29-2021 Location parcelle Tourre

Vous pouvez consulter ces délibérations sur le site de la commune

www.marchastel.com

Mise en place de glissières de sécurité sur la montée de la Tourre

En 2021, la montée de la Tourre a été sécurisée avec la mise en place de 100 mètres de glissières habillées en bois, il a été nécessaire de couler une poutre en béton armé sur les 100 m pour ancrer les glissières.

Le cout est de 25 380 € HT et la commune a obtenue une subvention de 3500 € provenant des amendes de police.



ETUDES EN FAVEUR DE LA RESSOURCE NUIT SUR L'AUBRAC

En 2021, une étude en faveur de la ressource nuit a été effectuée sur les village de Marchastel et Rieutort d'Aubrac.

Quatre autres communes du PNR ont été aussi communes pilotes, Mur de barrez, Chaudes aigues, Saint Chély d'Aubrac et Prades d'Aubrac.

Le but de cette étude est de :

PRÉSERVER L'OBSCURITÉ NATURELLE

- Initier une démarche de trame noire au sein du PNR
- Maîtriser la pollution lumineuse
- Protéger la biodiversité nocturne
- Conserver et améliorer la qualité de ciel nocturne sur le territoire du PNR
- Limiter la consommation énergétique

CRÉER DES ATMOSPHÈRES NOCTURNES DE QUALITÉ

- Respecter l'obscurité
- Eclairer uniquement lorsque c'est utile
- Choisir des sources LED avec un bon indice de rendu des couleur
- Penser l'éclairage en fonction des temporalités nocturnes et des usages

De plus, l'étude a imaginé un éclairage nouveau de l'église de Marchastel.

Il ne s'agit pas d'enlever l'éclairage public, mais de le couper à environ minuit.

En plus de l'amélioration de la biodiversité, la commune économiserait environ 1000€/an à la date du 1er janvier 2022 (bien plus si l'électricité augmente)

Le PNR nous propose de faire l'expérience de couper temporairement l'éclairage après minuit pendant l'été.

Au sujet de l'insécurité, aucune commune qui a coupé son éclairage n'a eu d'augmentation de l'insécurité. En Lozère, sur 180 communes, 80 ont déjà coupé l'éclairage nocturne.

L'étude est jointe en annexe du journal communal.

Fête du village du mois d'août 2021

En 2020, la fête du village a été annulée suite au COVID

En 2021, elle a pu avoir lieu, elle s'est tenue sur la place du village de Marchastel, Le four à pain a été mis en chauffe pour faire les pizzas, du pain et griller des saucisses.



Commune de MARCHASTEL, 48260 MARCHASTEL
Tél/fax : 0466325361 email : mairie.marchastel@wanadoo.fr

Phot'Aubrac en 2021 :

Le festival Phot'Aubrac a un succès grandissant d'années en années.

Cette année encore, la commune de Marchastel a été un lieux emblématique d'expositions avec une superbe exposition sur le « burning man » à Bouquincan.



Comme chaque année, le festival s'est clos par un concert de rock du groupe **Aveyroad** sur la place de Marchastel, le barnum a du être monté à cause de la pluie.

Concert détour du monde 2021 à l'église de MARCHASTEL



Evénement en 2021

- 21 août 2021
mariage à MARCHASTEL de John et Martine de Rieutort.



Informations diverses

La fibre optique en 2022

Après de nombreux retards, le déploiement de la fibre optique est prévue à MARCHASTEL et Rieutort au 1er trimestre 2022.

Les travaux ont repris sur Marchastel et on peut espérer le câblage du village d'ici la fin du mois de mars. Il faudra ensuite patienter un mois pour pouvoir souscrire à une offre (peu de choix aujourd'hui, seul orange est présent), voir l'avancement sur le site <https://www.alliancetreshautdebit.fr>, on doit être en jaune ou vert.

Pour Marchastel, on peut espérer se raccorder fin avril 2022.

La tranchée entre le pont de Marchastel et Rieutort n'a pas été faite en 2021. Nous n'avons pas de délai aujourd'hui, mais le raccordement est toujours prévu en 2022.

Taxe des ordures ménagères 2022 (compétence communauté des communes)

L'harmonisation du financement du ramassage des ordures ménagère est obligatoire en 2022.

Toute la communauté des communes est désormais assujettie à la TEOM (taxe des ordures ménagères), le système en place sur les anciennes communautés de communes de Nasbinals et Fournels est abandonné. La taxe des ordures ménagère est un impôt local payé par les propriétaires, elle apparait sur l'avis d'imposition du foncier.

Il n'y a aucune exonération possible.

Le montant 2022 sera de 11% de la base locative.

Exemple : base locative sur l'avis d'imposition du foncier bâti 1500, le montant à payer sera de 165 €.

Le montant ne dépend plus du nombre d'habitant du logement.

Peyre en Aubrac et les Monts verts sont à la TEOM depuis de nombreuses années.

Pour information, le montant de la TEOM va continuer d'augmenter car l'état augmente la TGAP régulièrement (Taxe sur les activités polluantes qui correspond aux déchets enfouis).

De plus, le traitement des déchets recyclés coute de plus en plus cher.

Et le pétrole augmente...

Elections Municipales 2020

Elus :

maire Eric MALHERBE

1er Adjoint Nicolas PERRET

VIGIER Urbain

THIOT Jacques

PAGES Josyane

BRUN Roger

CHAYLA Valérie



Site Internet de la commune :

Vous pouvez le consulter sur

www.marchastel.com

Au sommaire : la vie communale, le tourisme, la découverte de la commune, les services, les délibérations municipales...

Horaires d'ouverture de la mairie

Le mardi après midi de 14 h à 17 h